

Journée d'étude *en ligne*

Direction scientifique :

*Jocelyne Leblois-Happe, professeure et
Sébastien Baumert-Stortz, magistrat*

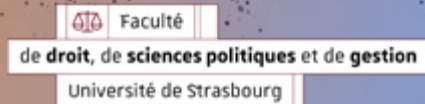
Le Code de la justice pénale des mineurs

28 juin 2021 | 9h00-17h30

organisée par



partenaire



9h : Accueil des participants

9h30 : Introduction à la journée

Jocelyne Leblois-Happe, professeure de droit privé et sciences criminelles à la Faculté de droit, responsable du Master Droit pénal et sciences criminelles et Sébastien Baumert-Stortz, vice-président du tribunal judiciaire de Saverne, en charge des fonctions de juge des libertés et de la détention

10h : 1^{re} table-ronde : La responsabilité pénale atténuée en fonction de l'âge, sous la présidence d'Audrey Darsonville, professeure de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Paris Nanterre, avec Patricia Rachidian, psychologue, experte près la Cour d'appel de Colmar et Valérie Iltis, vice-présidente du tribunal judiciaire de Colmar, en charge des fonctions de juge des enfants

12h : Pause déjeuner

14h : 2^e table-ronde : Les juridictions ou procédures spécialisées, sous la présidence de Josiane Bigot, magistrat honoraire, ancienne présidente de la chambre des mineurs et de la famille de la Cour d'appel de Colmar, avec Françoise Toillon, vice-procureure de la République près le tribunal judiciaire de Strasbourg, cheffe du pôle mineurs et famille et Marie Elgard, avocate au barreau de Strasbourg

15h15 : Pause café

15h30 : 3^e table-ronde : La primauté de l'éducation sur la répression, sous la présidence de Jean Christophe Noël, directeur des missions éducatives par intérim, DIRPJ du Grand Est, avec Claire Paillassou, juge des enfants au tribunal judiciaire de Strasbourg et Sophie Molina, ancienne directrice du STEMO de Strasbourg (Protection judiciaire de la jeunesse)

17h : Clôture de la journée

Jocelyne Leblois-Happe, professeure de droit privé et sciences criminelles à la Faculté de droit, responsable du Master Droit pénal et sciences criminelles



Contact :
fru6703-contact@unistra.fr

Inscription en ligne :
<http://europa.unistra.fr>

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats